



Descriptif du cours

| | |
|---------------------------|---|
| Titre : | Rappel - Aptitude à la vaccination pour les assistant-es en pharmacie |
| Public cible : | Assistant-e en pharmacie – Si vous n’êtes pas assistant-e en pharmacie, mais êtes néanmoins intéressé-e par ce cours, merci de NE PAS vous y inscrire et de nous contacter à l’adresse suivante (prestations.heds@hefr.ch) pour voir quel cours pourrait vous convenir. |
| Lieu : | Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg |
| Dates : | Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d’inscription à l’adresse suivante : https://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/nos-cours/ |
| Formateur-trices : | <u>Responsable du cours et formatrice</u> : Aude Ponchaut, co-coordinatrice bilingue de la Formation continue (FC) et des Prestations de services (PS). <u>Skills Trainers</u> : professeur-es expérimenté-es de la HEdS-FR spécialisé-es dans les habiletés techniques de soins. |
| Langue : | Français |

| | |
|---|---|
| Conditions d’admission et pré-requis | <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d’assistant-e en pharmacie • Déclaration de consentement (responsabilité civile). Les participant-es exercent mutuellement les techniques sur leurs collègues. Celle-ci vous est remise pour signature avant le cours. • Vaccination contre l’hépatite B (recommandations et directives BiG de l’OFSP) vivement conseillée. • En raison des besoins didactiques d’exécuter les actes de soins les uns sur les autres, dans les situations suivantes, il est vivement conseillé au/à la participant-e de consulter son médecin de famille pour savoir s’il/si elle peut ou non suivre le cours : <ul style="list-style-type: none"> - participante enceinte - participant-e hémophile - participant-e sous aspirine, anticoagulant ou autre médication fluidifiant le sang <p>La décision de participation à ce cours ne revient pas au centre de formation.</p> <p>Si vous êtes porteuse/porteur de maladies transmissibles par le sang, il est indispensable de contacter le centre formation au moment de l’inscription au cours pour prendre les dispositions adéquates.</p> <p>Remarque : La partie technique de soins étant un cours de rappel, il est indispensable d’avoir, précédemment, suivi le cours de base d’« Aptitude à la vaccination ».</p> |
| Méthodes | <p>Exercices pratiques : Skills training (simulation) sous la responsabilité de Skills Trainers (1 responsable de cours par groupe de 6 participant-es)</p> <p>Questions des participant-es</p> |

| | |
|--|--|
| Objectif du cours | Être capable d'effectuer la technique apprise lors de ces cours au sein de l'officine et de réajuster sa pratique, au besoin. |
| Horaire | Durée : ½ jour Horaire selon convocation mais en principe 09h00 à 11h45 ou 13h30 à 16h15 |
| Attestation Points FPH | Attestation : Cours présentiel « Rappel Aptitude à la vaccination » pour assistant-e en pharmacie. |
| Durée de validité / suite | Un cours Rappel = ½ jour est recommandé au minimum tous les deux ans. |
| Matériel de cours | Le support de cours est envoyé avant le cours en format électronique. Sa lecture avant le cours est indispensable et fait figure d'auto-formation à ce cours. |
| Coûts | CHF 250.- (documents de cours inclus) |
| Conditions générales et conditions de désistement | <p>Remboursement des frais d'écolage (frais de formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat « Prestations de services » de la HEdS-FR prestations.heds@hefr.ch. La date de réception du courriel est considérée comme date officielle de désistement. • En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% des frais d'écolage sont dus à la HEdS-FR. • En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le premier cours, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. • En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. <p>La formation débute uniquement si le nombre de participant·es est suffisant.</p> <p>Une confirmation de votre admission officielle sera envoyée peu de temps avant le cours.</p> <p>Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne mais au plus tard 2 semaines avant le début du cours.</p> |